

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 9 septembre 2020 19h00 au gymnase

O		:	
Ordre	au :	JOU	ır :

- 1. Mot de bienvenue de la présidente
- 2. Quelques mots de la directrice
- Rapport annuel 19-20
- Soutien au comportement positif
- Covid
- Sorties scolaires et activités
- Centre de services scolaire
- 3. Comité EHDAA parents
- Présentation de madame Hélène Ménard
- 4. Présentation des dossiers qui seront abordés au cours de l'année 2020-2021
- Projet éducatif et reddition de compte
- Adoption du budget
- Approbation de sorties éducatives
- Approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Approbation de la grille-matières
- Information sur les normes et modalités d'évaluation
- Information sur les nouvelles méthodes pédagogiques implantées
- Confinement barricadé
- 5. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 7.Lecture et adoption du procès-verbal
- 8. Nomination d'un président(e) d'assemblée
- 9.Information sur la composition, le rôle et les fonctions du conseil d'établissement
- 3 postes en élection
- 2 substituts
- 10. Période de questions concernant le conseil d'établissement

11.Nomi	nation d'un président d'électio	n
12 Nomi	nation de scrutateurs	
12.11011111	nation de scrutateurs	
13.Prése	entation et adoption des règles	d'élection
:	En commençant par la derni vérifie l'intérêt de chaque pe On passe au vote. Les votes se font de façon s	
	tion des représentants des pa on des scrutateurs au besoin	rents au conseil d'établissement (art.47) et
15. Infor	mation sur la composition et le	e rôle du comité de parents (art 189, 192,193)
40 14	en candidature pour le représ	and the second
çonse	nation au poste de représenta eil d'établissement) art 47, 2 ^e p ion s'il y a lieu.	ant au comité de parents (parmi les parents élus au paragraphe.
17. Mise	en candidature au poste de s	substitut
parer	nation au poste de substitut a nts élus au conseil d'établisse ion s'il y a lieu.	u représentant au comité de parents (parmi les ment) art 47, 2 ^e paragraphe.
18. Form	ation de l'organisme de partic	cipation des parents (O.P.P.) art 96
Prése	entation de son rôle et décisio	n d'en créer un ou non.
19. Élect	ion ou nomination de parents	pour former l'O.P.P., s'il y a lieu.
20. Mot 0	de remerciement	
21. Levé	e de l'assemblée	
nuine Ad-		Máliona Farmaian aline strice
ırıne Morii	n, présidente	Mélissa Fournier, directrice